

Informations de base	
2024/2894(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles pour la surveillance des émissions de gaz à effet de serre des navires de haute mer et l'attribution aux carburants durables d'un facteur d'émission égal à zéro Subject 3.20.03 Transport maritime de personnes et fret 3.60.08 Efficacité énergétique 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)07210	16/10/2024	